POLITIQUE En 2011

François Hollande opéré de la prostate

Où sont les frontières entre vie publique et vie privée des chefs d'État ? La question se pose après que France info eut révélé hier que François Hollande avait subi une opération bénigne de la prostate, plus d'un an avant son élection à la présidence de la République. « Le président de la République, François Hollande, confirme qu'au mois de février 2011, il a été hospitalisé quelques jours dans un service d'urologie du CHU Cochin pour une hypertrophie bénigne de la prostate », a indiqué l'Élysée.

Le chef de l'État avait déclaré sa candidature à la primaire socialiste quelques semaines plus tard, fin mars 2011.

L'Élysée a précisé en juin 2012 qu'il prenait « l'engagement » de publier un bulletin de santé du président « tous les six mois ». En février 2012, en pleine campagne électorale, interrogé par *Le Quotidien du médecin* comme tous les autres candidats, François Hollande avait répondu qu'il était « important que les Français aient confiance en la capacité de leur président à gouverner ».

Le chef de l'État a subi une opération bénigne de la prostate en 2011, PHOTO AFP

Ayrault agacé

Jean-Marc Ayrault n'a pas caché son agacement hier matin lorsqu'il a été interrogé sur RTL sur cette opération qu'il a confirmée. « Le nombre de Français hommes qui sont confrontés à des problèmes de prostate à partir de la cinquantaine, c'est assez banal », a commenté le Premier ministre. « Ne faut-il pas respecter ça ? Est-ce qu'on est toujours obligé d'étaler la vie privée ? », s'est-il emporté.

« Avant d'être président de la République, chaque homme et chaque femme vit, peut avoir ses pépins de santé ou autre », a de son côté souligné le ministre du Travail, Michel Sapin.

La santé des présidents de la République est un sujet sensible depuis la maladie de Georges Pompidou, dissimulée jusqu'à son décès en fonction en 1974, puis le cancer de la prostate de François Mitterrand, caché durant des années via des bulletins mensongers signés de son médecin personnel.

La polémique avait rejailli en septembre 2005 lorsque, trois ans après sa réélection à l'Élysée, Jacques Chirac avait été victime d'un accident vasculaire cérébral. Jusque-là, il n'avait pas jugé opportun d'informer sur sa santé au nom du principe du respect de la vie privée. ■

SOCIÉTÉ Elle avait épousé son beau-père

Mariage : un cas très particulier

La Cour de cassation a cassé l'annulation du mariage d'une femme avec le père de son ex-mari tout en limitant sa décision à ce cas particulier, pour ne pas créer une jurisprudence remettant en cause l'article 161 du code civil qui stipule que, « en ligne directe, le mariage est prohibé entre tous les ascendants et descendants et les alliés dans la même ligne ». Mariée en 1969, Denise D. se sépare en 1977. Son ex-beau-père prend alors la jeune femme et sa fille sous son aile.

Il l'épouse malgré leurs 37 ans de différence d'âge. Il décèdera après 22 ans de mariage, en 2005.

Un an plus tard, son fils assigne son ex-femme et obtient la nullité du second mariage.

La Cour de cassation a annulé l'annulation au nom des 22 ans de mariage effectifs : en clair, l'ex-mari, après s'être tu pendant si longtemps, est malvenu de s'en offusquer lorsque vient le temps de l'héritage. ■

EN BREF

MUSIQUE

Bertrand Cantat affiche déjà complet

L'ex-chanteur de Noir Désir, Bertrand Cantat, débutera la tournée en province de son nouveau projet, Detroit, le 11 avril à la Coopérative de Mai de Clermont-Ferrand, avant ses concerts parisiens début juin. Selon l'organisateur de la tournée Uni-T, les trois concerts parisiens du duo formé par Bertrand Cantat et le multi-instrumentiste Pascal Humbert, les 4, 5 et 6 juin à la Cigale affichent complets, de même que les deux nouvelles dates des 1er et 2 juin. Depuis le meurtre de Marie Trintignant en 2003, Bertrand Cantat, condamné à 7 ans de prison, s'est déjà produit en public à plusieurs reprises.

PEOPLE

Johnny reporte sa tournée en Asie

Le chanteur Johnny Hallyday a annulé sa mini-tournée de décembre en Asie, officiellement en raison des troubles politiques en Thaïlande.

La star française qui a fêté ses 70 ans le 15 juin sur scène devait se produire le 14 décembre à Bangkok, le 15 décembre à Hanoï, le 17 décembre à Ho Chi Minh - Ville et le 18 décembre à Hong Kong.

Les nouvelles dates de concerts ne sont pour l'instant pas connues.

Johnny Hallyday avait annoncé en septembre son tour de chant en Asie pour soutenir la fondation de sa femme Laeticia, La Bonne Étoile.

SANTE Les 50-65 ans très critiques à l'égard du système de santé

De plus en plus de seniors renoncent aux soins

Selon le baromètre santé du groupe Humanis présenté aujourd'hui, sept jeunes seniors sur dix estiment payer plus pour bénéficier du même niveau de soins et rencontrent plus de difficultés d'accès au médecin.

Les 50-65 ans ne sont pas satisfaits du système de soins français, selon le baromètre 2013 du groupe Humanis publié aujourd'hui (*).

Six seniors sur dix jugent difficile de trouver un bon médecin généraliste. PHOTO DL

Difficile de trouver un médecin

« Les seniors sont critiques à l'égard du système de santé actuel », observe Denis Guiot, directeur de recherche en marketing générationnel à l'université Paris-Dauphine. En ligne de mire tout d'abord, le coût trop élevé des soins. Ils jugent trop cher le « reste à charge » pour le patient, montant à payer en plus de ce qui est remboursé par la Sécu et leur mutuelle. D'après le baromètre, 71 % des 50-65 ans estiment payer de plus en plus pour bénéficier du même niveau de soin. Autre grief : la difficulté d'accès à un médecin. Six seniors sur dix estiment qu'il est de plus en plus difficile de trouver un bon généraliste.

Renoncement aux soins

Conséquence de ces difficultés d'accès aux soins ? 5 % des 50-65 ans ont renoncé à une visite chez un spécialiste lors des deux dernières années, 30 % à des soins dentaires sur la même période, 21 % à des soins en optique.

Les principaux facteurs de renoncement sont le prix des prestations, mais aussi un problème d'horaires et le temps d'attente trop long. En cause enfin, l'éloignement et la pénurie de professionnels. L'ophtalmologiste est celui qui est perçu comme le plus difficile d'accès.

S'informer sur internet

« Les seniors cherchent des solutions alternatives en consultant internet », explique Denis Guiot. Cette tranche d'âge est plus méfiante que les plus jeunes. « Elle consulte peu les sites de type Doctissimo, mais se renseigne plutôt sur les portails officiels, soit du ministère de la Santé, soit des groupes de protection sociale et des mutuelles dont les informations sont jugées fiables », précise le chercheur. Mais cette familiarité avec le net ne vaut pas feu vert pour le passage à l'e-santé. Pour Denis Guiot, « les seniors restent méfiants à l'égard de l'usage des nouvelles technologies en matière de santé, car elles ne sont pas encore développées ».

Près de 20 % d'accros à la santé

Une minorité des 50-65 ans – 19,5 % – est « accro à la santé ». Il s'agit surtout de femmes qui consultent beaucoup internet et « surconsomment des compléments alimentaires, des produits anti-âge, des pilules pour garder la ligne », décrypte Denis Guiot. Mais la majorité de cette tranche d'âge est « faiblement impliquée ou sereine ». Pour la simple raison qu'elle s'estime, majoritairement, en bonne santé. ■

ÉLODIE BÉCU

(*) Enquête réalisée par Harris Interactive sur un échantillon de 1 000 individus représentatifs des Français de 50 à 65 ans.

SOCIAL Un rapport publié aujourd'hui

La jeunesse mal aidée

Dans un rapport publié aujourd'hui, deux députés préconisent d'aider davantage les jeunes sous forme de bourses et aides au logement.

La France n'aime pas ses jeunes – ou plutôt elle les aide mal et moins que les autres pays, constatent les députés Régis Juanico (PS, Loire) et Jean-Frédéric Poisson (UMP, Yvelines) dans un rapport publié aujourd'hui. Et ils font une proposition qui risque d'allumer une nouvelle polémique en plein débat sur la fiscalité : diminuer les avantages fiscaux aux familles pour financer plus de bourses et d'aides directes au logement.

2,3 milliards vont sous forme de bourses et aides au logement aux 30 % de jeunes les plus modestes. PHOTO DL

« Situation dégradée »

Dans notre pays, « les jeunes sont confrontés à une situation plus dégradée que l'ensemble de la population », constate ce rapport sur la « Mobilité sociale des jeunes » présenté aujourd'hui devant la Commission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée. Pour résumer, il y a en France globalement moins de pauvres qu'en Europe, mais il y en a davantage chez les jeunes.

L'État dépense certes beaucoup d'argent pour aider les jeunes, mais pas toujours à bon escient. Régis Juanico fait le point sur trois aides financières : les bourses étudiantes, les aides au logement et les avantages fiscaux aux familles (rattachement de l'étudiant au foyer fiscal, déduction d'une pension alimentaire…). Le coût total pour l'État et les contribuables est évalué entre 5 et 5,3 milliards d'euros.

Plus de boursiers

Pour quel résultat ? Une injustice flagrante… 2,3 milliards vont sous forme de bourses et aides au logement aux 30 % de jeunes les plus modestes. Mais près de 1,2 milliard va aux 20 % de familles les plus riches sous formes d'aides fiscales. Au milieu, 50 % de la population, les classes moyennes, perçoit environ 1,5 milliard.

Régis Juanico préconise donc de revoir cette répartition. D'augmenter le nombre de bourses qui aident vraiment les plus modestes, pour passer d'un tiers à la moitié des étudiants. Et de le financer en réduisant les avantages fiscaux aux familles.

Consensus impossible

Même logique sur la question particulière des aides personnelles au logement qui bénéficient aux jeunes les plus modestes et aux étudiants quelle que soit la situation sociale de leur famille. Il propose d'augmenter l'aide aux jeunes sortis de formation, souvent en situation précaire, et de demander en contrepartie aux étudiants et à leurs familles de choisir : soit ils bénéficient de l'aide personnelle au logement, soit des avantages fiscaux familiaux, mais pas des deux à la fois.

En ces temps de restriction budgétaire, ces questions ne peuvent être balayées. Elles tombent même à pic dans le débat sur la réforme fiscale – avec une certitude : le consensus sera difficile, sinon impossible à atteindre. ■

FRANCIS BROCHET